

Cesare Paribelli, Marc-Antoine Jullien et les rapports politiques entre patriotes italiens et néo-jacobins français (1799-1802)

Paolo CONTE

Jusqu'à la veille de la Seconde Guerre Mondiale, l'historiographie italienne a largement sous-évalué le rôle joué par la période révolutionnaire dans le processus de construction de l'identité nationale. Cette lecture, refusant toute filiation du *Risorgimento* avec la Révolution française, « permettait de légitimer d'un point de vue culturel autant qu'historique, la prétendue dimension autochtone, et donc tout à fait originale, du mouvement national de la Péninsule »¹. Dans cette perspective, les rapports entre patriotes italiens et agents français étaient toujours considérés de façon négative. Dans les premières deux décennies du XX^e siècle, par exemple, le personnel politique péninsulaire était jugé trop dépendant des volontés des occupants français et donc incapable d'avoir une ligne politique autonome. À l'époque fasciste, selon l'historiographie nationaliste dominante, la présence républicaine dans la Péninsule au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles était vécue par les patriotes italiens comme la source de nombreux problèmes, car l'occupation militaire française se bornait à comprimer leurs revendications d'indépendance². À partir de la seconde moitié des années 1930, les premières études sur les liens entre Français et Italiens commencèrent à paraître³ et elles se développèrent en Italie surtout après la proclamation de la République en 1946⁴. Mais, en dépit d'une grande attention accordée à la période révolutionnaire par l'historiographie italienne de l'après-guerre, c'est plutôt une lecture concentrée sur l'expansion armée et l'exportation de la révolution qui est restée longtemps prépondérante. C'est à partir de la dernière décennie du XX^e siècle qu'une nouvelle lecture a

1 DE FRANCESCO Antonino, « Les patriotes italiens devant le modèle directorial français », dans SERNA Pierre (dir.), *Républiques sœurs. Le Directoire et la Révolution atlantique*, Rennes, PUR, 2009, pp. 267-280.

2 SOLMI Arrigo, *L'idea dell'unità italiana nell'età napoleonica*, Modène, Società tipografica modenese, 1934 ; ROTA Ettore, *Il problema italiano dal 1700 al 1815: l'idea unitaria*, Milan, ISPI, 1938.

3 GODECHOT Jacques, *Les commissaires aux armées sous le Directoire. Contribution à l'étude des rapports entre les pouvoirs civils et militaires*, Paris, Fustier, 1937 ; ONNIS ROSA Pia, « Filippo Buonarroti e i patrioti italiani dal 1794 al 1796 », *Rivista Storica Italiana*, n° 2, 1937, pp. 38-65 ; EAD., « Buonarroti commissario rivoluzionario a Oneglia nel 1794-95 », *Nuova Rivista Storica*, n° 4-5, 1939, pp. 353-379, 471-500.

4 GALANTE GARRONE Alessandro, *Buonarroti e Babeuf*, Turin, De Silva, 1948 ; SAITTA Armando, « Il robespierrismo di Buonarroti e le premesse dell'Unità italiana », *Belfagor*, n° 3, 1955 ; VACCARINO Giorgio, *I patrioti "anarchistes" e l'idea dell'unità italiana: 1796-1799*, Turin, Einaudi, 1955 ; ZAGHI Carlo, *Bonaparte e il Direttorio dopo Campoformio. Il problema italiano nella diplomazia europea, 1797-1798*, Naples, Edizioni Scientifiche Italiane, 1956.

commencé à s'imposer en concordance avec les nouvelles approches internationales de la période révolutionnaire visant à connaître les rapports entre les différentes républiques nées sur les deux côtes de l'Atlantique à la fin du XVIII^e siècle. Plusieurs auteurs se sont notamment proposé d'analyser les modalités de réception hors de France de nouvelles cultures et pratiques révolutionnaires ainsi que les interférences politiques réciproques réalisées entre la France en révolution et les différentes Républiques sœurs⁵. Ainsi, dans le contexte italien, le travail d'Anna Maria Rao sur l'émigration politique italienne en France pendant presque toute la période de la Première République (1792-1802) et les nouvelles perspectives proposées par Antonino De Francesco sur le démocratismes italien ont permis de révéler les interconnexions entre les luttes politiques française et italienne soit pendant le *Triennio* 1796-1799, soit après le coup d'État du 18 Brumaire⁶. Donc, si d'un côté la présence française dans la Péninsule n'était plus seulement considérée comme une invasion militaire, mais comme l'occasion de forts changements institutionnels et de la maturation politique du personnel politique italien, de l'autre côté on soulignait la grande importance du rôle joué par les patriotes italiens à l'échelle européenne. En fait, les démocratismes de France et d'Italie menaient un même combat politique qui, bien loin d'être circonscrit à la seule Terreur, s'était particulièrement développé dans la période du Directoire, lorsque républicains italiens et néo-jacobins français avaient instauré une forte entente anti-directoriale visant à faire reconnaître l'indépendance de toute la Péninsule⁷.

« Une partie de la grande République »

Dans ce renouvellement historiographique, l'expérience de la République napolitaine de 1799 représente un cas d'étude intéressant, parce qu'elle nous permet d'analyser non seulement l'influence française dans les bouleversements institutionnels des Républiques-sœurs, mais aussi les liens, humains et politiques, entre italiens et français engagés dans la révolution. Ainsi, après l'analyse des rapports franco-italiens à Naples faite il y a un siècle par Roberto Palmarocchi⁸, Bernard Gainot a plus récemment souligné la nécessité de relire le rôle joué dans la capitale parthénopéenne par les Français⁹. Ceux-ci apparurent surtout dans le Gouvernement Provisoire fondé par le chef de l'armée française entrée à Naples Jean-Étienne Championnet et dont le secrétaire général fut Marc-Antoine Jullien, lequel, avant d'arriver à Naples en janvier 1799, avait été très proche de Robespierre pendant la période de la Terreur, puis

5 SERNA Pierre (dir.), *Républiques sœurs. Le Directoire et la Révolution atlantique*, Rennes, PUR, 2009.

6 RAO Anna Maria, *Esuli. L'emigrazione politica italiana in Francia (1792-1802)*, Naples, Guida, 1992 ; DE FRANCESCO Antonino, *Rivoluzione e costituzioni. Saggi sul democraticismo politico nell'Italia napoleonica. 1796-1821*, Naples, Edizioni Scientifiche Italiane, 1996 ; ID., *Vincenzo Cuoco: una vita politica*, Rome-Bari, Laterza, 1997.

7 Voir le n° 76 de la revue italienne *Società e Storia* (1997), en particulier les articles de SERNA Pierre, « Un programma per l'opposizione di sinistra sotto il Direttorio: la democrazia rappresentativa », pp. 319-343 ; GAINOT Bernard, « I rapporti franco-italiani nel 1799: tra confederazione democratica e congiura politico-militare », pp. 345-376 ; DE FRANCESCO Antonino, « Dalla Montagna a Bonaparte: la carriera politica di Pierre-Jean Audoin nella Francia post-robesspierrista », pp. 377-400.

8 PALMAROCCHI Roberto, « Francesi e napoletani nel 1799 », *Archivio Storico Italiano*, n° 271, 1913, pp. 58-77.

9 GAINOT Bernard, « I francesi a Napoli nel 1799 », dans RAO Anna Maria (dir.), *Napoli 1799 fra storia e storiografia*, Naples, Vivarium, 2002, pp. 327-339.

impliqué dans la Conjuration des Égoux en 1796 et finalement rédacteur du *Courrier de l'armée d'Italie*¹⁰.

Quelques jours seulement après la proclamation de la République napolitaine le 21 janvier 1799, Championnet, entré le 23 à Naples avec l'armée française, décréta officiellement la formation d'un nouveau gouvernement de 25 hommes, doté à la fois des pouvoirs législatif et exécutif. Le principal acteur de la démocratisation du Midi italien visait à élargir les bases sociales de la République naissante – et pour ce motif il insérait des nobles dans le gouvernement – et nommait les plus ardents des patriotes dans le Comité le plus important du gouvernement, c'est-à-dire le Comité central¹¹. Ainsi, parmi les cinq hommes choisis pour le Comité Central, plusieurs étaient des révolutionnaires qui avaient commencé leur carrière républicaine au début des années 1790 et puis avaient été en exil ou en prison pendant le *Triennio* : il s'agissait d'Ignazio Ciaia, de Domenico Bisceglie et, surtout, de Carlo Lauberg¹², lequel, en tant que président du Comité, était aussi président du gouvernement. Ce n'est pas par hasard que les deux autres membres du Comité central étaient les deux seuls hommes d'origine non napolitaine présents parmi les 25 du gouvernement : il s'agissait du Français Jean Bassal¹³, homme de confiance de Championnet dès 1793, et du Cisalpin Cesare Paribelli, arrêté à Naples six ans avant sous l'accusation d'« avoir manifesté des sentiments démocratiques » et puis libéré après la fuite de la famille royale en Sicile en décembre 1798¹⁴.

Une forte entente politique entre patriotes italiens et néo-jacobins français se forma donc à Naples dans le cadre de ce Comité. Fort de la protection militaire de Championnet, il obtint très vite d'importants résultats tels que la mise sous garantie nationale de la dette publique, l'abolition des droits de primogéniture et, surtout, l'envoi à Paris d'une députation chargée de demander au Directoire la reconnaissance officielle de la République napolitaine. Cependant, la situation changea après le premier mois d'existence de la République, car, fin février, un arrêté qui imposait à Championnet et Bassal de rentrer en France arriva à Naples. Ainsi, les deux Français étant obligés de quitter la capitale méridionale, la faction républicaine napolitaine perdit son protecteur militaire et son allié politique. En outre, ces mêmes jours, Marc-Antoine Jullien était lui aussi frappé par un arrêté du Directoire qui, interdisant aux citoyens français d'avoir des charges publiques auprès des gouvernements étrangers, l'obligeait à démissionner de sa fonction de secrétaire général. Ainsi, les directives parisiennes conditionnaient la vie politique napolitaine et frappaient l'alliance entre républicains d'Italie et de

10 La plus importante étude italienne sur Marc-Antoine Jullien est DI RIENZO Eugenio, *Marc-Antoine Jullien de Paris (1789-1848). Una biografia politica*, Naples, Guida, 1999 ; mais sur son activité à Naples en 1799 voir aussi BATTAGLINI Mario, *Marc-Antoine Jullien, Segretario Generale della Repubblica Napoletana. Lettere e documenti*, Naples, Vivarium, 1997.

11 *Monitore-Napolitano*, 14 pluviôse an VII (samedi 2 février 1799), n° I.

12 Voir sa biographie la plus importante : CROCE Benedetto, « La vita di un rivoluzionario. Carlo Lauberg », dans ID, *Vite di avventure di fede e di passione*, Milan, Adelphi, 1989, pp. 365-437 ; voir aussi DE LORENZO Renata, « Accademismo e associazionismo tra "desideri" riformistici e "passioni" giacobine: Carlo Lauberg », dans EAD., *Un regno in bilico: uomini, eventi e luoghi nel Mezzogiorno preunitario*, Rome, Carocci, 2001, pp. 17-37.

13 GAINOT Bernard, *op. cit.*

14 CONTE Paolo, *Cesare Paribelli. Un giacobino d'Italia (1763-1847)*, Milan, Guerini, 2013.

France qui s'était consolidée au sein du Comité central¹⁵.

Pourtant, les patriotes napolitains, refusant d'accepter passivement les ordres du Directoire de Paris, répondaient le 28 février en envoyant au général Macdonald (qui avait remplacé Championnet en tant que chef de l'armée française à Naples) une lettre signée, au nom de tout le Gouvernement (et notamment du Comité central), par Cesare Paribelli. Celui-ci s'empressait de protester contre les démissions forcées de certains Français, en soutenant, par exemple, que « l'intervention du citoyen Jullien » dans les démarches napolitaines était « plus que jamais essentielle au gouvernement pour terminer les opérations relatives à l'organisation définitive générale de la République ». Il affirmait aussi que « le choix d'un Français pour secrétaire général » avait été unanimement soutenu par tous les patriotes, car il avait eu « le double avantage d'établir une harmonie parfaite et continue entre la volonté du général en chef et les actes et les délibérations du gouvernement et de donner au gouvernement cette activité, cette assurance dans sa marche ». De plus, « la même demande » était réitérée, pour « les mêmes raisons » et avec « une égale force », pour un autre agent français à Naples, le Ministre de la guerre Jacques Arcambal, dont Paribelli jugeait les « talents administratifs et militaires essentiels pour organiser une troupe de terre et de mer » et « pas moins utiles à la République française qu'à la République Napolitaine qui n'est encore dans ce moment qu'une partie de la grande République »¹⁶.

Ces termes, démontrent l'inconsistance d'une lecture strictement nationaliste des événements révolutionnaires napolitains, qui présenterait les rapports franco-italiens selon un schéma où les « occupants » français géraient, d'une position de pure supériorité politique et militaire, leurs relations avec les institutions méridionales, tandis que les « occupés » italiens n'acceptèrent pas du tout la présence étrangère à Naples. Ici, la lettre du Gouvernement reconnaît l'importance du rôle administratif joué à Naples par certains républicains étrangers, ce qui semble attester le fait que la présence française ne fut pas refusée par les patriotes napolitains, mais, au contraire, fut considérée fondamentale pour gérer une vraie politique démocratique en Italie. L'interprétation nationaliste, en fait, ne permet pas de comprendre la résistance des républicains napolitains aux démissions de Jullien et Arcambal et, plus largement, le fort soutien italien à la politique d'expansion révolutionnaire de Championnet. En revanche, en soulignant les liens politiques entre patriotes de la Péninsule et néo-jacobins de l'hexagone et leur opposition commune à la politique étrangère du Directoire, il est possible de comprendre les événements et les caractéristiques de la révolution napolitaine de 1799.

L'existence d'une forte entente entre républicains italiens et français, et en particulier entre Paribelli et Jullien, est confirmée par une autre lettre envoyée le 12 mars par les

15 Sur le processus révolutionnaire italien dans son contexte européen et franco-italien, voir DE FRANCESCO Antonino, 1799. *Una storia d'Italia*, Milan, Guerini, 2004. Sur les rapports entre républicains d'Italie et Directoire français voir RAO Anna Maria, « Les républicains démocrates italiens et le Directoire », dans BOURDIN Philippe, GAINOT Bernard (dir.), *La République directoriale. Actes du colloque de Clermont-Ferrand*. 22-23-24 mai 1997, Moulins, Pottier, 1998, pp. 1057-1090.

16 *Lettre du Gouvernement Provisoire au Citoyen Macdonald Général en chef de l'Armée de Naples*, Naples, 10 ventôse an. VII (28 février 1799), citée dans BATTAGLINI Mario, *op. cit.*, pp. 341-343.

deux hommes au général Macdonald avec le but de le pousser à modifier le gouvernement. Paribelli, après avoir essayé sans résultat de défendre la position de Jullien au sein du gouvernement, cherchait donc à profiter des derniers jours napolitains de son ami pour rédiger avec lui un document qui, malgré l'éloignement de Championnet, aurait dû permettre de relancer la lutte politique républicaine par un bouleversement institutionnel. Le texte, soulignant qu'au moment de l'entrée des Français à Naples « le temps même de la réflexion n'était pas permis » parce qu'« il fallait une autorité administrative et politique quelle qu'elle fut pour remplacer le gouvernement détruit » et « pour prévenir une dissolution totale », dénonçait les nombreux « vices » de l'« organisation actuelle ». Par conséquent, il réclamait une organisation différente des pouvoirs, fondée sur une séparation rigide et bien définie entre législatif et exécutif. En fait, selon Paribelli et Jullien il fallait d'un côté favoriser la naissance d'une Commission exécutive capable de « comprimer par des moyens sévères et par une police inflexible, les malveillants et les révoltés » et de défendre « avec énergie les amis fidèles de la République », de l'autre côté pousser à la formation d'une Commission législative « chargée de préparer et rédiger les lois organiques de la Constitution, le Code Civil et les décrets généraux ». Tout cela aurait dû permettre de gérer un « régime constitutionnel » fondé sur un « système représentatif » où le peuple aurait pu « jouir de l'entier exercice de ses droits et des bienfaits de sa liberté reconquise »¹⁷.

Un tel projet visait à réaliser aussi en Italie un modèle politique, celui de la « démocratie représentative », qui pendant la période du Directoire avait été élaboré en France par le mouvement néo-jacobin représenté à Naples par Jullien et très intéressé au sort des Républiques-sœurs¹⁸. D'autre part, la proposition de partager les deux pouvoirs eut des conséquences très importantes sur la suite de la vie politique de la République napolitaine, parce qu'un mois plus tard, à la mi-avril, avec l'arrivée à Naples du nouveau commissaire organisateur français Joseph Abrial, il y eut un changement institutionnel qui, en substituant le gouvernement fondé par Championnet par deux différentes Commissions (l'une de cinq membres dotée du pouvoir exécutif et l'autre de 25 hommes chargée du pouvoir législatif), allait concrètement réaliser les suggestions de Paribelli et Jullien.

« Le jour où nous resterons vainqueurs, vous aurez triomphé »

Cependant, au printemps 1799, les deux républicains avaient déjà quitté Naples. Jullien,

17 *Lettre du Gouvernement Provisoire au Citoyen Macdonald Général en chef de l'Armée de Naples*, Naples, 22 ventôse an. VII (12 mars 1799), citée dans *Ibid.*, pp. 394-399.

18 GAINOT Bernard, *La democrazia rappresentativa. Saggi su una politica rivoluzionaria nella Francia del Direttorio. 1795-1799*, Milan, Guerini, 2010 ; SERNA Pierre, *Antonelle: aristocrate révolutionnaire. 1747-1817*, Paris, Éditions du Félin, 1997.

ne pouvant plus avoir de fonctions politiques à cause de l'arrêté du Directoire, était parti fin mars, tandis que Paribelli avait quitté Naples pour de Paris à la mi-avril avec la mission secrète de rejoindre la députation et demander au Directoire la reconnaissance officielle de la République. Mais, quelques semaines plus tard, ils se retrouvèrent encore une fois ensemble à Gênes, alors devenue le dernier asile républicain en Italie après la chute des Républiques-sœurs sous les coups de l'avancée des sanfédistes au Sud et de l'armée autrichienne au nord. C'était dans ce milieu que Paribelli, après la victoire néo-jacobine aux élections françaises du 30 prairial (18 juin), écrivit, avec l'aide de Jullien, une *Adresse aux Directeurs et Législateurs français* où il demandait la proclamation solennelle d'une « République Italique indépendante, une et indivisible, amie et alliée de la République Française »¹⁹. Donc, en dépit des difficultés et des déceptions, les patriotes italiens continuaient à juger la France républicaine comme le principal appui de la démocratisation de toute la Péninsule. En outre, la collaboration entre Paribelli et Jullien ne se borna pas à la seule rédaction de l'*Adresse*, mais continua aussi pour favoriser sa diffusion. Ainsi, si d'un côté l'Italien se chargea de répandre le manifeste unitaire aux Italiens réfugiés à Gênes et à Grenoble pour obtenir leurs signatures, le Français joignait, début juillet, le texte de l'*Adresse* à une lettre envoyée à son ami à Paris Joseph Briot, en l'invitant à soutenir la reprise de la révolution en Italie²⁰.

Un mois plus tard, en août 1799, Briot aurait défendu deux fois la cause unitaire italienne auprès du Conseil des Cinq-cents²¹, dont il était membre, citant dans ses discours de l'*Adresse* de Paribelli²² et qui, surtout, témoignaient de l'existence d'une « convergence

19 Pour le texte français du manifeste, voir Museo del Risorgimento di Milano (MRM), Civiche raccolte storiche, Fondo Paribelli, cart. 1, ff. 1-5. En italien le texte a été édité par CROCE Benedetto, *La rivoluzione napoletana del 1799. Biografie, racconti, ricerche*, Rome-Bari, Laterza, 1968, pp. 334-337 ; SOLMI Arrigo, *op. cit.*, pp. 171-174 ; ROTA Ettore, *op. cit.*, pp. 165-169 ; PARIBELLI Cesare, *Indirizzo ai francesi per la proclamazione della Repubblica italiana (1799)*, avec présentation de Lauro ROSSI, Naples, *La Città del Sole*, 1999. Plus récemment la rédaction de l'*Adresse* a été attribuée exclusivement à Jullien par DI RIENZO Eugenio, *op. cit.*, p. 192.

20 BATTAGLINI Mario, *op. cit.*, pp. 72-78. Sur les convergences politiques entre Jullien et Briot, voir GODECHOT Jacques, « I Francesi e l'unità italiana sotto il Direttorio », *Rivista Storica Italiana*, n° 4, 1952, pp. 570-580 ; GAINOT, Bernard « Vers une alternative à la « Grande Nation » : le projet d'une confédération des Etats-nations en 1799 », dans SERNA Pierre (dir.), *op. cit.*, pp. 80-83.

21 Discours prononcé par BRIOT (du Doubs) en présentant au Conseil trois écrits des patriotes italiens réfugiés (séance du 14 thermidor an VII) ; Opinion de BRIOT (du Doubs) sur la situation intérieure et extérieure de la République (séance du 12 fructidor an VII). Sur la suite de la carrière politique de Briot, voir MASTROBERTI Francesco, « Pierre Joseph Briot tra la Francia rivoluzionaria e l'Italia napoleonica. Lettere inedite a Giuseppe Ravizza », *Archivio Storico per le Province Napoletane*, n° 112, 1994, pp. 179-231.

22 En particulier Briot reprenait de l'adresse de Paribelli la proposition de nommer Florance capitale de l'Italie, *cf.*, *Opinion de Briot*, p. 58. Sur le sujet, voir aussi RAO Anna Maria, *op. cit.*, p. 201. Il faut souligner que les mots prononcés par Briot étaient très proches de certains passages d'un autre mémoire de Paribelli écrit dans les mêmes semaines et concernant la critique à la politique étrangère du Directoire.

Voilà les propos de Briot : « Le but de tous ceux qui ont été appelés au timon des affaires, le résultat de leurs démarches devait être d'unir à la France toutes les puissances secondaires contre l'Autriche, et de se ménager sinon l'alliance, du moins la neutralité d'une ou deux grandes puissances; et tout au contraire on nous a entraînés à des guerres avec toute l'Europe ; on a annoncé, on a propagé perfidement que nous voulions municipaliser le monde ; on nous a constitués en guerre avec les gouvernements que la nature et des intérêts communs destinaient à une éternelle union. Il résulte que le parti qui a armé contre nous toutes les grandes puissances au profit de l'Autriche, sans s'assurer des petites, a été évidemment un parti ou inepte ou criminel envers la nation, et qu'un système autrichien a été constamment suivi en France, ayant pour objet la destruction combinée de la population française et de nos finances ». *Opinion de Briot*, pp. 38-39.

Voilà les mots de Paribelli : « Ebbene la Repubblica Francese è stata costantemente governata col sistema austriaco. Infatti noi ci siamo addossata tutta l'odiosità delle dichiarazioni di guerra contro tutte le grandi potenze quasi per risparmiare alla Casa d'Austria l'incomodo di procacciarsi a gran spesa degl'attentati contro di noi e per aver avuto la stima e incomprensibile follia di prendere a nostro carico tutte le aggressioni, abbiamo noi stessi necessitato la coalizione di tutti i più forti contro d'un solo

parfaite entre les néo-jacobins français et les patriotes italiens »²³. Ce n'est pas par hasard que pendant ce même mois où Briot soutenait la cause italienne au Conseil des Cinq-cents, un autre exilé italien à Paris, Fedele Greci, adressa au Ministre de la Guerre Bernadotte une lettre pour dénoncer les crimes de la répression monarchique à Naples et pour demander la création d'une armée républicaine visant à « constituer la république italique, une, indivisible, démocratique et indépendante » et faite de « frères » français « qui confondront leurs sentiments, leurs peines et leurs jouissance mutuelles avec les Italiens »²⁴.

La lettre de Greci était publiée dans le *Journal des hommes libres*, quotidien parisien du mouvement néo-jacobin très intéressé à la situation italienne. En fait, quelques semaines auparavant, Paribelli avait été l'un des protagonistes d'une action politique réalisée en accord avec la rédaction du journal et démontrant que ses liaisons avec Jullien n'étaient pas purement personnelles, mais s'inséraient dans un contexte plus large de fraternités politiques entre les gauches italienne et française. Début juin, depuis Gênes, Paribelli avait envoyé à son ami à Paris Francesco Ciaia une lettre décrivant la situation de la République napolitaine où il dénonçait le pillage de l'agent civil Faipoult, principal ennemi des républicains méridionaux. Mais le but du message était de faire connaître à Paris les exactions des fonctionnaires du Directoire en Italie : c'était pour cela que la lettre – rédigée en français même si formellement adressée par un Italien à un autre Italien – était publiée à la fin du mois, c'est-à-dire quelques jours après le 30 prairial, sur les pages du *Journal des hommes libres*²⁵. La parution du texte – dont le nom de l'auteur n'était pas indiqué – était utile aussi bien aux patriotes italiens pour maintenir l'attention de l'opinion publique française à la situation de la Péninsule, qu'aux républicains français pour critiquer la politique étrangère du Directoire. En fait, c'était dans les intégrations à la lettre de Paribelli faites par la rédaction du journal qu'on peut vraiment comprendre la valeur politique de l'opération. Par exemple, dans une petite introduction visant à présenter la correspondance en tant que source de nombreux « détails qui intéresseront vivement tous les amis de la liberté », d'un côté on

potentato, ch'era la Francia, e abbiamo trascurato l'alleanza colle potenze di second'ordine per abilitarci a respingere le altre e a distruggere la nostra vera nemica, la Casa d'Austria. Se noi lasciamo estinguere la razza de' Patriotti, dice l'autore della cennata memoria, se noi continuiamo a dilapidare i nostri capitali come bramano i fautori della guerra, la controrivoluzione è al suo colmo. È d'uopo procurarsi degl'alleati per risparmiare il sangue repubblicano, e per forzare le grandi potenze alla pace, ma se si armano tutte le potenze contro di noi, e se si negligono le secondarie ecco quale ne sarà il risultato. La guerra tratta in lungo molt'anni, la ruina, o l'infievolimento, de' Patriotti, molto sanguinosi combattimenti fra i Realisti ed i Repubblicani, la preponderanza di certi uomini neutri e nulli, la continuazione della desolazione interna, la stanchezza della Nazione, un disgusto generale della rivoluzione ne' proprietari e ne' cittadini... Questè appunto il voto de' fautori della guerra, cioè degl'austriaci, dei Realisti, dei malvagi avidi di speculare egualmente sulla vittoria o sulla perdita, e finalmente di tutti i nemici della Repubblica. Da tutta codesta verità appare evidentemente che il partito che à armato contro di noi tutte le grandi potenze per l'utilità della Casa d'Austria senza assicurarsi delle piccole è stato manifestamente o imbecille o colpevole verso la Nazione e che il sistema austriaco è stato costantemente stabilito in Francia, colla mira di combinare la doppia distruzione e delle nostre Finanze, e della nostra popolazione ». MRM, *Fondo Paribelli*, cart. 2, plico 3, *Considerazioni sulla Campagna dei francesi in Italia*, parte II, ff. 3-4.

23 DEL VENTO Christian, GAINOT Bernard, « Adresse envoyée par Ugo Foscolo au général Moreau 11 fructidor an VII (28 aout 1799) », *Annales Historiques de la Révolution Française*, LXXIV, 2004, 337, pp. 149-150.

24 *Le Républicain, journal des hommes libres de tous les pays*, n. 73, 13 fructidor VII (30 aout 1799).

25 *Le Journal des hommes libres* des nombres du 11 et 12 messidor an VII reportait presque intégralement une lettre de Paribelli du 10 juin conservée dans les archives de la Societa' Napoletana di Storia Patria(SNSP), *Fondo Paribelli, Lettre de Cesare Paribelli à Francesco Ciaia*, ff. 88-91.

critiquait la politique des agents français envoyés en Italie par le Directoire (« Les actes des gouvernants en sous-ordre, Faypoult et Trouvé, ont fait plus de mal à nos armées, que le fer de l'ennemi ») et de l'autre côté, en soutenant qu' « il faut respecter l'indépendance des nations même pour notre plus grand intérêt » et que « les beaux mouvements ne se font que par le peuple et avec le peuple », on remarquait l'importance des principes d'indépendance des nations et de sauvegarde de la souveraineté populaire²⁶. Mais c'était surtout dans la conclusion de l'article que les néo-jacobins du *Journal des hommes libres*, forts de leur victoire électorale du 30 prairial, expliquaient leur soutien à une possible reprise révolutionnaire dans toute l'Europe :

« C'est au Directoire régénéré à entretenir ce foyer d'enthousiasme qui peut rallumer, dans tout le reste de l'Italie, les feux à demi-éteints de la liberté. Il suffirait peut-être aujourd'hui de reconnaître solennellement les envoyés de la république napolitaine; il convient que la diplomatie d'un peuple libre soit indépendante, et le terrible fléau de la guerre ne doit pas être le levier de l'intrigue, ni un auxiliaire diplomatique. – Eh! quelle occasion plus opportune le nouveau Directoire pourrait-il choisir, pour démentir, au nom du peuple français, aux yeux de l'Europe et de la postérité, ce système atroce et bête, dont les moyens contrariaient le but (le but avoué et apparent), et dans lequel on prétendit concilier l'établissement de la liberté avec la proscription des hommes libres ? Un retour public et solennel nous paraît absolument nécessaire si nous voulons populariser, en Europe, notre système diplomatique. Nous n'avons besoin de la garantie de qui que ce soit, et à l'ouverture d'une campagne qui peut être décisive, il importe extrêmement de relever, en Hollande, en Suisse, en Italie, en Irlande surtout, le parti défaillant de la liberté..., de la liberté si longtemps, et si indignement trahie dans nos rapports avec les nations neutres ou alliées. Mais c'est ici le lieu de faire une déclaration solennelle: hommes libres de tous les pays, républicains suisses, italiens, bataves, et vous, Irlandais infortunés, gardez-vous de nous accuser de vos maux ! Nous fûmes proscrits comme vous et avant vous; nous étions enchaînés quand on vous porta des fers. Ce n'est qu'en nous renversant que les tyrans et les voleurs arrivèrent jusqu'à vous, chargés de nos dépouilles et souillés de notre sang. Nous voilà relevés sur un genou. Nous combattons, dans cette position vos ennemis et les nôtres ; secondez-nous de vos moyens et de votre énergie, multipliez vos correspondances et retenez bien que le jour où nous resterons vainqueurs, vous aurez triomphé »²⁷.

« L'égide de notre constance »

Ensuite, même après le coup d'État du 18 Brumaire, les rapports entre patriotes italiens réfugiés en France et néo-jacobins français continuèrent. D'un côté, la plupart des exilés italiens acceptèrent de jouer des rôles administratifs dans les nouvelles institutions françaises continuant à fonder leurs espoirs dans le héros de la campagne d'Italie de 1796 pour le retour du système républicain dans la Péninsule. De l'autre, ils maintinrent leurs contacts avec les milieux de l'opposition républicaine française. Cesare Paribelli en donne un nouvel exemple : arrivé à Paris à l'été 1799, il fut, avec son ami Francesco

²⁶ *Le Républicain, journal des hommes libres de tous les pays*, n° 11, 11 messidor VII (29 juin 1799).

²⁷ *Ibid.*, n. 12, 12 messidor VII (30 juin 1799).

Ciaia, responsable des exilés napolitains dans la Commission des secours pour les réfugiés italiens pendant presque toute l'année 1800, mais il fut aussi lié aux hommes de l'ancien mouvement néo-jacobin. Il rencontrait souvent, au printemps, l'ex-conventionnel Bertrand Barère pour lui parler de la période « qu'il avait passée dans les prisons de Naples pour son attachement pour la liberté²⁸ », alors qu'à l'automne il fut en partie impliqué dans les enquêtes de la police sur l'attentat du réfugié italien Giuseppe Ceracchi contre le Premier Consul.

En outre, toujours en 1800 il envoyait au lieutenant français Bocquet une lettre où il résumait des témoignages de plusieurs Napolitains en exil à Paris sur la trahison des capitulations napolitaines de l'été 1799 et sur le comportement ambigu du général français Méjan au moment de la défense du Fort de Saint-Elme contre les attaques de l'armée sanfédiste qui avait signé la fin de l'expérience républicaine napolitaine. L'année précédente, Bocquet, rentré en France de Naples après la chute de la République, avait édité un pamphlet contre Méjan, jugé coupable de ne pas avoir défendu les républicains napolitains comme il aurait pu et dû le faire²⁹. Ce texte inaugura une importante polémique avec Méjan qui, de son côté, répliqua aux accusations reçues avec une *Réponse* où on jugeait seulement les patriotes italiens responsables de la chute de la Naples républicaine³⁰. Quelques mois plus tard, au printemps 1800, lorsque la nomination de Lazare Carnot au Ministère de la guerre et le début des opérations militaires vers la Péninsule rouvrirent le débat public français sur la « question italienne », les exilés à Paris n'acceptant pas les accusations de Méjan, essayèrent de lui répondre. Ainsi, si Francesco Lomonaco rédigeait un rapport public adressé au Ministre Carnot pour faire connaître les responsabilités de Méjan dans la chute de Naples³¹, Cesare Paribelli envoyait une lettre privée à Bocquet, qui entre temps avait été engagé par Méjan dans un débat judiciaire³². La lettre de Paribelli avait pour but de donner à Bocquet de nouvelles informations concernant les faits napolitains de l'été 1799, mais aussi de lui fournir une possible preuve concrète contre Méjan dans le procès. Dans ses notes privées, Paribelli écrivait en effet que la lettre avait été adressée directement à Bocquet, « mais cela ne devait pas paraître, afin qu'en cas de devoir la produire devant les Tribunaux elle cessa de mériter plus de foi »³³. Pourtant, après la description de la situation napolitaine qu'il avait envoyée de Gênes à Ciaia faite paraître dans le *Journal des hommes libres*, Paribelli rédigeait encore une fois un document dont le but secret était de se rendre utile à ses camarades républicains français et de donner un soutien concret à la suite de la révolution. Donc, même pendant la période consulaire, une forte collaboration

28 Archives de la préfecture de police de Paris, AA/270, pcc. 205-206.

29 *Mémoire historique de tous les événements politiques et militaires qui ont eu lieu dans Naples, depuis le départ de l'armée française, jusqu'à l'époque de la reddition du fort St. Elme*. Par le cit. Bocquet, lieutenant à la 27^e. demi-brigade d'infanterie légère, Marseille, Revol, thermidor an VII. Le pamphlet est conservé à la Bibliothèque nationale de France, Lh4/1569.

30 *Réponse du Citoyen Méjan, chef de la vingt-septième Demi-brigade d'Infanterie légère, Commandant du Fort Saint-Elme, à Naples a l'écrit intitulé Mémoire historique de tous les événements politiques et militaires qui ont eu lieu dans Naples, depuis le départ de l'armée française, jusqu'à l'époque de la reddition du fort St. Elme*. Par le cit. Bocquet, lieutenant à la 27^e. demi-brigade d'infanterie légère, Marseille, J. Dubié, an VII. Le texte se trouve à la Biblioteca reale di Torino, L.12.34. int. 4.

31 LOMONACO Francesco, *Rapporto al cittadino Carnot*, Bari, Lacaïta, 1999.

32 MRM, *Fondo Paribelli*, cart. 2, plico 3, *Lettre à Monsieur Bouquet pour lui fournir les preuves de la trahison du chef de Brigade à occasion de la capitulation du Fort St. Elme de Naples*, ff. 32-52.

33 *Ibid.*, f. 32, *Note à part de Paribelli*.

politique entre républicains italiens et français continuait. Ainsi, si pendant les mois de la révolution napolitaine les patriotes de la Péninsule s'étaient opposés, avec l'aide des néo-jacobins arrivés à Naples à la suite de Championnet, aux abus des agents envoyés par le Directoire comme Faipoult, un an plus tard les exilés méridionaux à Paris essayaient de rendre honneur à la résistance napolitaine en soutenant, en public comme en privé, des gens qui, comme Bocquet, avaient eu le courage de dénoncer Méjan et son comportement éloigné des principes révolutionnaires.

16 Certes, le rétrécissement progressif des espaces de liberté aurait beaucoup conditionné la suite des rapports politiques entre les démocrates des deux côtés des Alpes, mais cela ne signifie pas forcément que leur activisme politique aurait vite pris fin. Quelques années plus tard, en septembre 1802, Paribelli, rentré en Italie après la Consulte de Lyon, en écrivant de Milan à son vieil ami Francesco Ciaia resté à Paris, lui demandait de saluer un autre ancien ami commun : il s'agissait justement de Marc-Antoine Jullien, avec lequel il avait en 1799 rédigé à Naples la proposition de changement institutionnel et à Gênes l'*Adresse* unitaire et avec lequel avait gardé contact pendant la période de l'exil parisien. Le patriote italien précisait à Ciaia qu'il ne pouvait pas communiquer directement avec l'ami Jullien parce que « les circonstances interdisent de lui écrire comme je voudrais et comme il voudrait, et ce n'est pas la peine de lui écrire pour ne rien dire »³⁴. Cette affirmation démontre que les fervents républicains de la période du *Triennio* étaient bien conscients que leurs communications devaient être modérées à cause des difficultés contingentes et des contrôles de la police, mais surtout elle atteste qu'au fondement des liens entre républicains italiens et démocrates français il y avait toujours des motivations politiques. Ce n'est pas par hasard que dans cette même lettre Paribelli, en décrivant à Ciaia les critiques de la Cour napolitaine contre les exilés napolitains à Milan, soutint qu'il fallait y résister en opposant « l'égide de notre constance »³⁵ : la lutte politique des patriotes italiens n'était pas du tout terminée au début de la période napoléonienne³⁶.

34 « Le circostanze vietano di scrivergli come vorrei e com'ei vorrebbe, e per scrivere del caldo e del freddo non val la pena ». SNSP, Fondo Ruggiero, *Lettre de Paribelli à Francesco Ciaia*, 18 septembre 1802, f. 315.

35 « L'egida della nostra costanza ». *Ibid.*

36 Sur la suite de la lutte politique après le *Triennio*, voir DE FRANCESCO Antonino, *L'Italia di Bonaparte. Politica, statualità e nazione nella penisola tra due rivoluzioni, 1796-1821*, Turin, UTET, 2011 ; CARPI Umberto, *Patrioti e Napoleonici. Alle origini dell'identità nazionale*, Pise, Scuola Normale Superiore, 2013.

Bibliographie indicative :

CONTE Paolo, *Cesare Paribelli. Un giacobino d'Italia (1763-1847)*, Milan, Guerini, 2013.

DE FRANCESCO Antonino, « Democratismo di Francia, democratismo d'Italia », *Società e Storia* n° 76, 1997, p. 313-317.

DE FRANCESCO Antonino, *1799. Una storia d'Italia*, Milan, Guerini, 2004.

DI RIENZO Eugenio, *Marc-Antoine Jullien de Paris (1789-1848). Una biografia politica*, Naples, Guida, 1999.

GAINOT Bernard, « I francesi a Napoli nel 1799 », dans RAO Anna Maria (dir.), *Napoli 1799 fra storia e storiografia*, Naples, Vivarium, 2002, p. 327-339.

RAO Anna Maria, *Esuli. L'emigrazione politica italiana in Francia (1792-1802)*, Naples, Guida, 1992.

SERNA Pierre (dir.), *Républiques sœurs. Le Directoire et la Révolution atlantique*, Rennes, Pur, 2009.